

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'Honorable Mitchell Sharp, a fait aujourd'hui la déclaration suivante:

Depuis quelques jours, on me pose de nombreuses questions au sujet du rôle qu'on demande au Canada d'accepter au Viêt-Nam, et au sujet de l'attitude qu'a adoptée le gouvernement. Je désire donc résumer la situation actuelle sous ces deux aspects.

En premier lieu, je tiens à souligner que dans le rôle qui est envisagé pour une nouvelle commission internationale au Viêt-Nam, il n'est nullement question de maintenir la paix par la force des armes. S'il était convenu de fournir du personnel militaire canadien à cette commission, il ne s'agirait pas d'une unité militaire mais plutôt d'individus spécialement choisis pour ce rôle, jouissant des qualités d'expertise nécessaires pour observer et faire rapport sur l'application de l'accord sur le cessez-le-feu. Ils feraient partie de groupes d'observation mixtes réunissant les représentants des quatre pays membres. Le nombre d'observateurs requis n'est pas encore connu.

Deuxièmement, je désire souligner que le gouvernement n'a pris aucune décision quant à l'adhésion du Canada et ne peut en prendre aucune jusqu'à ce que les négociations sur le cessez-le-feu aient abouti et jusqu'à ce que tous les renseignements sur le dispositif proposé soient connus.

Au cours des quatre années passées, le gouvernement a maintes fois exposé, tant dans ses déclarations publiques sur sa politique que dans ses contacts diplomatiques, sa position fondamentale: à savoir qu'il examinerait dans un esprit constructif toute demande de participation canadienne à des dispositifs de surveillance de trêve, pour autant que son expérience du passé et les circonstances entourant la demande lui permettent de conclure que l'opération promette de réussir et que le Canada puisse y jouer un rôle utile.